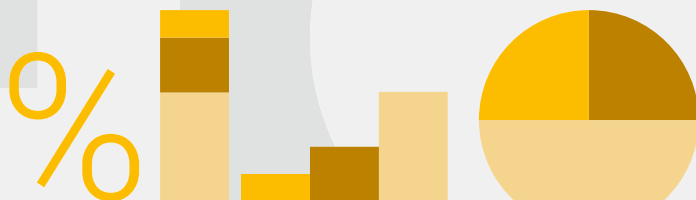


Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, mars 2022

Vivre ensemble en Suisse: résultats du module Diversité 2021

Attitudes envers la diversité et engagement contre le racisme

La population de la Suisse est composée de différents groupes sociaux et de personnes aux appartenances diverses. Cette diversité constitue une richesse, mais elle peut aussi créer des défis. Des questions relatives à l'acceptation et au rejet de certains groupes peuvent se poser. Dans ce contexte, la présente publication se penche sur les attitudes et les perceptions de la population face à l'altérité.

Le module Diversité 2021 de l'enquête Vivre ensemble en Suisse (VeS) a pour objectif de présenter une image fiable des enjeux soulevés par la cohabitation des différents groupes vivant dans le pays. Il aborde des questions liées à l'acceptation, la tolérance et l'exclusion, en s'intéressant à la manière dont la population perçoit la diversité et le racisme. Les données collectées servent de complément à l'enquête principale VeS. Elles permettent d'approfondir certains thèmes comme celui du dérangement face à la diversité et celui de l'engagement personnel contre le racisme.

Enquête et méthodologie

Le module Diversité fait partie de l'enquête Vivre ensemble en Suisse (VeS). Cette enquête est réalisée dans le cadre des relevés multithématiques Omnibus de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle est menée auprès d'un échantillon de 3000 personnes âgées de 15 à 88 ans, sélectionnées à partir des registres administratifs selon une stricte procédure aléatoire. L'enquête est réalisée en mixed-mode, c'est-à-dire qu'il est possible d'y participer par le biais d'un questionnaire en ligne (CAWI) ou par le biais d'une interview téléphonique (CATI). Le module d'approfondissement complète les informations récoltées. Le thème de ce module varie selon les besoins.

Les chiffres présentés dans cette publication se réfèrent à trois domaines clés: le contexte du vivre ensemble en Suisse, les attitudes envers la diversité et le sentiment de dérangement qu'elle peut provoquer et l'engagement de la population dans la lutte contre le racisme.

1. Contexte: diversité, acceptation et exclusion	2
2. Attitudes envers la diversité	3
3. Engagement contre le racisme	5

1. Contexte: diversité, acceptation et exclusion

La population de la Suisse a toujours été hétérogène et composée de personnes aux appartenances diverses. Il s'agissait d'abord d'une hétérogénéité linguistique (allemand, français, italien, romanche), religieuse (catholiques, réformés) et de mode de vie (itinérant, sédentaire). L'augmentation progressive des immigrations internationales a accru la diversité en termes de nationalités.

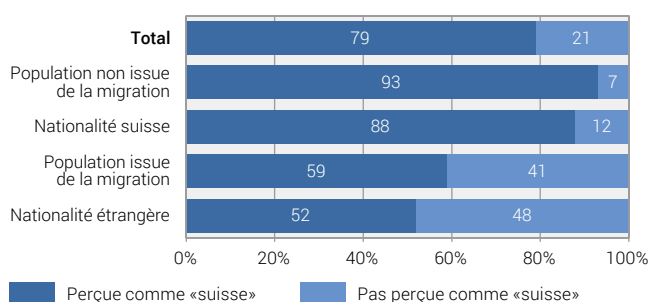
Aujourd'hui, la diversité reste une caractéristique clé de la population vivant en Suisse. En plus des quatre langues nationales, une dizaine de langues sont largement répandues, c'est-à-dire parlées par de nombreuses personnes au quotidien. C'est par exemple le cas de l'anglais, du portugais et de l'albanais qui sont déclarées comme langues principales par respectivement 6%, 3,5% et 3% (Relevé structurel – RS, 2019) de la population. Outre cette hétérogénéité linguistique, le paysage religieux suisse est varié. On recense plus de dix communautés religieuses principales. Si respectivement 35% et 23% de la population sont de confession catholique et protestante, on compte 5% de personnes musulmanes ou liées à une communauté issue de l'Islam, 2,5% de personnes orthodoxes et 28% de personnes sans appartenance religieuse (RS, 2017–2019 cumulés).

Cette diversité culturelle est accompagnée d'une pluralité de nationalités et de lieux de naissance. La part de personnes étrangères dans la population résidante permanente de la Suisse est de 25% (STATPOP, 2020). Près de 200 nationalités différentes y sont représentées. Les nationalités étrangères les plus représentées sont italienne (15% de la population résidante permanente étrangère), allemande (14%), portugaise (12%), française (7%) et kosovare (5%). La composition de la population suisse est donc avant tout marquée par une immigration européenne et, a fortiori, de pays limitrophes. De plus, parmi les détenteurs et détentrices du passeport suisse, une personne sur huit est née à l'étranger et a, par conséquent, une expérience de la migration (STATPOP, 2020). En 2020, la part de la population issue de la migration est de 38% (ESPA, 2020).

Certains groupes portent des signes visibles renvoyant à un passé migratoire ou une appartenance particulière (apparence physique, couleur de peau, etc.). Selon les résultats du module Diversité 2021, 21% des personnes vivant en Suisse déclarent ne pas être perçues comme «suisse» et sont donc perçues, pour ainsi dire, comme «étrangères». Le taux est de 12% chez les personnes de nationalité suisse et de 48% chez celles de nationalité étrangère – soit 4 fois plus. Cette différence s'observe également selon le statut migratoire: parmi les personnes non issues de la migration, 7% pensent ne pas être perçues comme «suisse» du point de vue de l'apparence physique, comparé à 41% parmi les personnes qui en sont issues.

Part de la population pensant être perçue comme «suisse», selon le statut migratoire et la nationalité, en 2021

G1



Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

91% de la population résidante permanente âgée de 15 à 88 ans s'identifie à la Suisse, en particulier aux valeurs et à la culture¹ qui y sont attachées (module Diversité, 2021). Il n'y a pas de différence entre nationaux et non nationaux quant à ce sentiment d'identification à la Suisse: les étrangers le ressentent tout autant que les Suisses.

Dans ce contexte marqué par la diversité, des questions liées à la cohabitation et l'intégration font souvent surface. Alors que 64% de la population est d'avis que l'intégration des migrants et migrantes fonctionne généralement bien, 58% pense que le racisme est un problème important (VeS, 2020). L'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) montre d'ailleurs que des opinions négatives sur les personnes étrangères ou des groupes cibles persistent et restent stables sur la période 2016–2020. 6% de la population reflète des attitudes négatives vis-à-vis des personnes étrangères (indice de xénophobie) et entre 6% et 11% reflète des attitudes hostiles envers les personnes musulmanes, noires ou juives (indices d'hostilité). Dans les expériences auto-déclarées, 28% de la population annonce avoir été victime de discrimination en Suisse. Malgré l'ouverture et l'acceptation qui prévalent, le quotidien de certains groupes est donc marqué par des expériences d'exclusion entravant le vivre ensemble dans la société suisse².

¹ Dans l'enquête, les termes «valeurs» et «culture» sont énoncés sans être définis.

² Publication: 2021, OFS. Vivre ensemble en Suisse: Analyse approfondie des résultats 2016–2020. Neuchâtel: OFS.

2. Attitudes envers la diversité

L'observation des attitudes envers la diversité contribue à l'analyse de l'état du vivre ensemble dans une société donnée. Les attitudes positives témoignent d'un climat d'ouverture et d'acceptation, tandis que les attitudes négatives témoignent d'un climat de fermeture voire de rejet. Bien que les attitudes négatives (fermeture, rejet) envers la diversité n'impliquent pas nécessairement des actes de discrimination directe envers des groupes cibles, on peut supposer qu'elles constituent un terrain propice à l'émergence d'actes négatifs et de formes d'exclusion.

Questionner la population sur le sentiment de dérangement face à l'altérité est une manière de saisir les attitudes envers la diversité. Parmi la population, existe-t-il un sentiment de gêne face à la différence ethnique ou culturelle? Si oui, quelle est la prévalence de ce sentiment et quels en sont les groupes cibles?

2.1 Dérangement ressenti

En 2021, 9% de la population ressent un dérangement et déclare être gênée, dans son quotidien, par la présence de groupes de personnes différentes.

La prévalence du sentiment de dérangement face à la diversité varie selon des caractéristiques individuelles des personnes qui l'éprouvent. Les femmes (7%) ressentent moins de gêne que les hommes (10%). C'est aussi le cas des personnes issues de la migration (5%), en comparaison aux personnes non issues de la migration (11%).

Les personnes dérangées par la diversité (9%) évoquent, dans le cadre d'une question ouverte, certains groupes plus susceptibles d'occasionner cette gêne³. Les cinq groupes les plus cités sont présentés ci-dessous et classés par fréquence de mention (Infographie).

Non-respect des règles

Le groupe le plus mentionné (29%) est composé des personnes qui ne respectent pas les règles de vie du pays ou qui contribuent à créer, par leurs comportements, un sentiment d'insécurité. Sont par exemple mentionnées les personnes violentes, bruyantes, sous l'emprise de substances ou encore les personnes en bande. Il s'agit donc ici d'un dérangement lié à des comportements et non à des caractéristiques individuelles telles que la nationalité. Les comportements dérangeants sont généralement observés dans l'espace public, notamment «la rue».

³ La mention de ces groupes est faite de manière libre dans le cadre d'une question ouverte «Quels groupes vous dérangent en particulier?». Les catégories présentées ici sont donc construites sur la base d'un codage a posteriori. Cette question ouverte est également posée tous les deux ans dans l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS). Si elle avait pour objectif initial de voir, de manière précoce, l'émergence ou la cristallisation des tensions autour de nouveaux groupes cibles, les résultats sont actuellement diffusés de manière descriptive sur le site internet de l'OFS: Trouver des statistiques → Population → Migration et intégration → Vivre ensemble → Diversité.

Chiffres clés 2021

Dérangement lié à la diversité	
Dérangement ressenti (2.1)	9%
Dérangement causé (2.2)	10%

Groupes cibles mentionnés

1 Personnes non respectueuses ou violentes (insécurité)	29%
2 Personnes migrantes ou étrangères (migration)	26%
3 Personnes non intégrées ou d'autres cultures (culture)	20%
4 Personnes musulmanes (religion)	14%
5 Personnes qui profitent du système (abus)	11%

Comportements

Nécessité de s'adapter en public	77%
Possibilité d'agir librement en privé	81%

Facteurs individuels

Sexe – statut migratoire

Contacts – expérience de la discrimination

Nationalité étrangère et migration

Le deuxième groupe le plus mentionné (26%) sont les personnes de nationalité étrangère, issues de la migration ou dans le processus d'asile. Dans la plupart des cas ne sont pas mentionnées des nationalités spécifiques, mais plutôt les «étrangers», les «migrants» ou les «requérants d'asile» en général. Seules certaines nationalités ou certains groupes de nationalités sont cités de manière explicite: les Allemands, les Erythréens, les gens de l'Europe de l'Est, de l'Ex-Yougoslavie et les Turques⁴.

Non intégration

Le troisième groupe le plus mentionné (20%) renvoie à nouveau à un comportement et non à une appartenance: l'absence d'intégration dans la société suisse ou, sous un autre angle, le maintien des valeurs et de la culture du pays d'origine. Si certaines personnes se déclarent dérangées par la présence de groupes perçus comme «non intégrés», d'autres ne font pas référence au processus d'intégration (comme un objectif à atteindre), mais davantage au fait de conserver une culture ou un mode de vie différent de celui de la majorité.

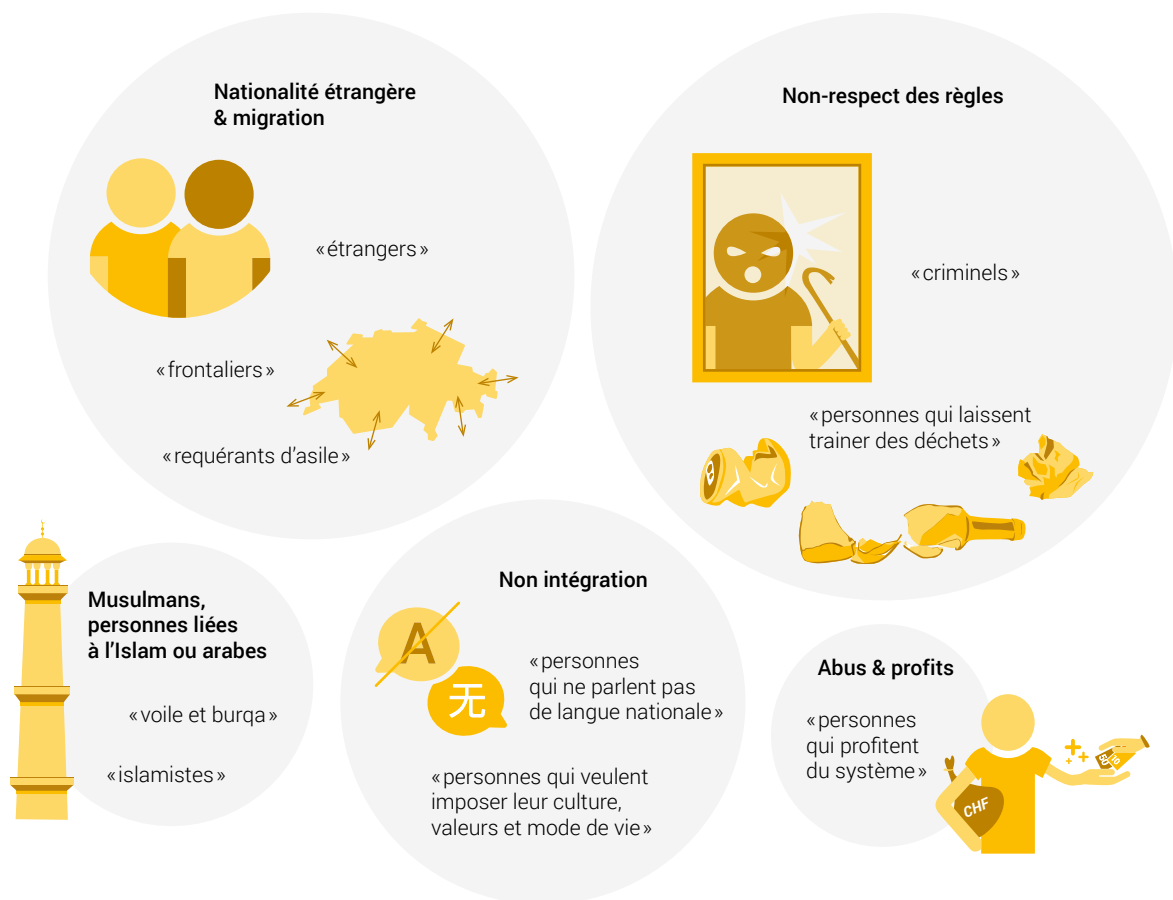
Musulmans, personnes liées à l'Islam ou arabes

Le quatrième groupe le plus mentionné (14%) sont les personnes musulmanes. Dans plusieurs cas, l'Islam et des pratiques religieuses que l'on y associe sont mentionnées spécifiquement.

⁴ Les effectifs de l'échantillon sont trop petits (n < 50) pour pouvoir présenter des taux par nationalités ou groupes de nationalités spécifiques.

Question ouverte: « Quels groupes vous dérangent en particulier? »

Catégories (titres des bulles) déduites des réponses librement formulées (exemples entre guillemets)



Source: OFS – Vivre ensemble en Suisse (VeS), module Diversité

© OFS 2022

Des signes ostentatoires liés à la religion sont, dans quelques cas, indiqués comme cause de dérangement: pour les femmes, il s'agit du voile ou de la burqa et, pour les hommes, il s'agit de la barbe. Certaines personnes dérangées font référence aux personnes arabes sans référence à une religion.

Abus et profits

Le cinquième groupe le plus mentionné (11%) renvoie encore une fois à un comportement. Il s'agit de personnes qui, aux yeux des personnes dérangées, profitent du système de prestations sociales de la Suisse. La question des potentiels abus tend donc à susciter une gêne.

Le sentiment de dérangement semble davantage s'appuyer sur les différences de comportements, de modes de vie, de pratiques et de valeurs que sur des différences nationales ou ethno-raciales. Cette tendance s'observe aussi à travers les résultats de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS). Dans cette enquête comme dans le module 2021, ce ne sont pas des

groupes cibles qui sont mentionnés comme source principale d'inconfort, mais plutôt des comportements jugés peu adaptés ou déviants.

La question des comportements a été abordée dans le module 2021 par le biais de la distinction entre la sphère publique et la sphère privée. Reflétant les résultats du sentiment de dérangement, 77% de la population estime que, en public, il vaut mieux s'adapter et, sous-entendu, se comporter de manière conforme. L'accord avec cette affirmation relative à une nécessité d'adaptation varie avant tout selon l'âge. Il est moins important dans les tranches d'âges plus jeunes (59% entre 15 et 24 ans) et plus important dans les tranches plus âgées (87% à partir de 65 ans). Si l'injonction de s'adapter dans la sphère publique est largement acceptée, 81% de la population pense que les personnes doivent pouvoir se comporter comme elles le souhaitent en privé. Encore une fois, l'accord avec cette affirmation varie selon l'âge. Le plus grand degré d'accord est enregistré entre 15 et 24 ans (88%), puis il diminue progressivement jusqu'au degré d'accord le plus faible dès 65 ans (74%).

2.2 Dérangement causé

Les informations sur le dérangement face à la diversité peuvent être saisies via un autre prisme: celui du dérangement que les personnes estiment pouvoir causer à autrui, en raison de caractéristiques personnelles qui les distinguent.

En 2021, 10% de la population indique appartenir à un groupe qui tend à provoquer, involontairement, un malaise ou un dérangement chez autrui. Le sentiment de causer un dérangement semble être lié au sentiment d'être perçu comme «suisse» puisque, parmi les personnes qui pensent être une source de malaise, 38% pensent ne pas avoir l'air «suisse» (contre 20% pour la population totale). Il n'est toutefois pas lié à l'identification à la Suisse dans la mesure où, parmi les personnes qui disent causer du dérangement, 85% témoignent d'une attache forte.

La prévalence du sentiment de déranger en raison de sa différence varie selon certaines caractéristiques individuelles des personnes qui l'éprouvent. Les jeunes de 15 à 24 ans (16%) et de 25 à 39 ans (15%) estiment causer plus de dérangements que les groupes plus âgés (8% parmi les personnes ayant entre 55 et 64 ans). Les personnes de nationalité étrangère (14%) et celles issues de la migration (15%) sont également plus touchées par le sentiment de déranger autrui que les personnes de nationalité suisse (9%) ou non issues de la migration (7%). En outre, ce sentiment est moins prévalent chez les personnes qui n'ont pas de contact, au quotidien, avec des personnes différentes d'elles-mêmes (5%). À l'inverse, il est plus fréquent chez celles qui ont des contacts (15%). Finalement, un lien est observé entre le sentiment de déranger et l'expérience de la discrimination: les personnes ayant le sentiment de créer un malaise déclarent plus souvent avoir subi de la discrimination (21%) que les personnes qui n'en ont pas subi (5%).

En bref: un dérangement en lien avec la diversité concerne 1 personne sur 10 au sein de la population résidante permanente âgée de 15 à 88 ans. Le sentiment de déranger (10%) est aussi répandu que celui de subir des dérangements (9%). Les dérangements semblent plutôt découler de comportements que de caractéristiques personnelles telles que la nationalité ou des critères ethno-raciaux spécifiques.

3. Engagement contre le racisme

L'analyse de la manière dont la population comprend le racisme en tant que problème social est une autre facette du vivre ensemble. La population considère-t-elle que le racisme est un problème important en Suisse? Est-elle prête à s'engager pour lutter contre le racisme et, si oui, quelles actions concrètes est-elle disposée à entreprendre?

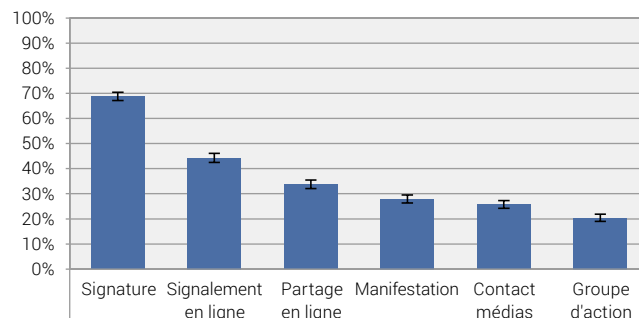
Sur la période 2016–2020, près de 60% de la population considère le racisme comme un problème social sérieux qu'il s'agit de considérer (VeS, 2016–2020). Elle estime que c'est avant tout à l'Etat de prendre des mesures pour lutter contre le racisme. Hormis ce devoir d'agir attribué à l'Etat, 22% de la population est tout de même d'avis que la lutte contre le racisme nécessite un engagement personnel et qu'elle est de la responsabilité de chaque individu.

3.1 Disposition à s'engager et à intervenir

Chiffres clés	2021
Disposition à s'engager (3.1)	79%
Indisposition à s'engager (3.2)	20%
Engagement via des actions	
1 Signer une pétition, un référendum, une initiative	69%
2 Signaler des propos racistes vus sur internet	44%
3 Partager de la documentation sur internet	34%
Disposition à intervenir (3.1)	
Indisposition à intervenir (3.2)	37%
Intervention dans des situations	
Profilage racial par la police	15%
Blague raciste au travail	33%
Acte raciste dans les transports	50%
Facteurs individuels	
Sexe – âge – statut migratoire	
Degré d'urbanisation – contacts – expérience de la discrimination	

Près de 80% de la population se déclare prête à s'engager personnellement contre le racisme, par le biais d'au moins une action concrète telle que la signature d'une pétition ou d'un référendum, le signalement de propos racistes en ligne ou encore la participation à une manifestation autorisée. Parmi les différentes actions proposées dans l'enquête, la signature d'une pétition ou un référendum est la plus plébiscitée; c'est celle qui implique le plus faible investissement en temps. Pour les autres actions, les taux se situent entre 20% et 44% (G2). Le fait de s'engager dans une organisation non gouvernementale (ONG) ou un autre collectif de soutien est l'action la moins favorisée par les personnes prêtes à s'engager dans la lutte contre le racisme (20%). Cette action est la plus coûteuse en temps et demande une implication plus grande.

Part de la population disposée à s'engager contre le racisme, selon la forme d'action, en 2021 G2



┆ Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

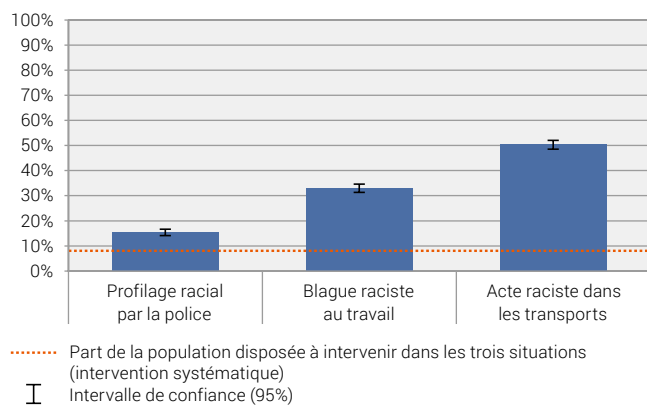
© OFS 2022

La disposition à entreprendre des actions varie selon certaines caractéristiques personnelles, notamment l'âge, la région linguistique et le degré d'urbanisation du lieu de résidence. La disposition à s'engager est la plus forte entre 15 à 24 ans (88%) et la plus faible dès 65 ans (70%). Au niveau régional, ce sont les personnes vivant dans des zones fortement peuplées (85%) qui montrent une plus grande disposition à agir contre le racisme, comparées aux personnes vivant dans une zone à faible densité de population (73%). D'ailleurs, les personnes en contact avec la diversité au quotidien (83%), mais aussi celles qui ont subi de la discrimination (86%), sont plus fréquemment disposées à agir que les personnes qui n'ont pas de tels contacts (74%) ou qui n'ont pas subi de traitements défavorables (76%).

Dans des situations concrètes – soit du profilage racial par la police, une insulte dans les transports publics et une blague raciste sur le lieu de travail – la part de la population qui, dans les trois cas, dit intervenir pour venir en aide à la victime est de 8%⁵. Par rapport à la potentielle disposition à s'engager (80%), l'intervention systématique face à un acte raciste (8%) est 10 fois moins répandue. Le niveau d'intervention, par exemple par le biais d'un signalement, est particulièrement bas dans la situation d'un contrôle d'une personne d'apparence étrangère par la police sans raison manifeste (15%). Sur le lieu de travail, face à une blague stigmatisante dirigée contre un collègue, un tiers de la population dit agir (33%). C'est face à une personne qui se fait insulter dans un bus que la part de la population qui interviendrait est la plus élevée (50%) (G3).

Part de la population disposée à intervenir, selon la situation, en 2021

G3



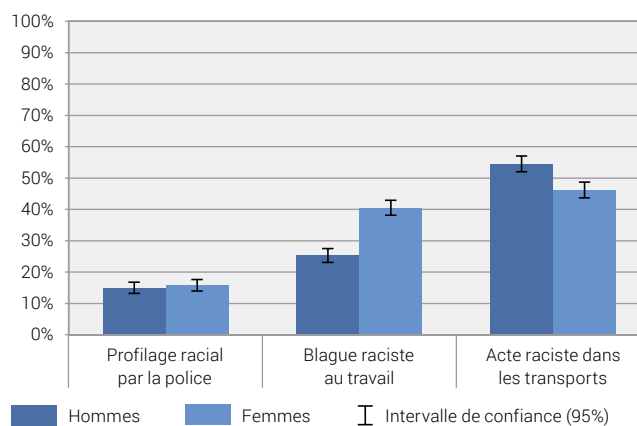
Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

Contrairement à la disposition à s'engager dans la lutte contre le racisme via une action ciblée (pétition, lettre, manifestation, signalement, etc.), la disposition à intervenir systématiquement face à une situation à caractère raciste varie peu selon les caractéristiques individuelles des personnes. C'est dans une situation impliquant la police que l'on observe le moins de différences selon ces caractéristiques. Pour d'autres situations – celle dans les transports publics et celle sur le lieu de travail – le sexe (G4), le statut migratoire (G5) et l'expérience de la discrimination (G6) jouent un rôle. En étant témoin d'une blague raciste dirigée contre un collègue, les femmes interviennent plus fréquemment (41% contre 25% pour les hommes). Dans les transports publics, les personnes issues de la migration (59% contre 45% pour les non issues) et les personnes qui ont déjà vécu de la discrimination (60% contre 45% pour les non discriminées) réagissent plus.

Part de la population disposée à intervenir, selon la situation et le sexe, en 2021

G4

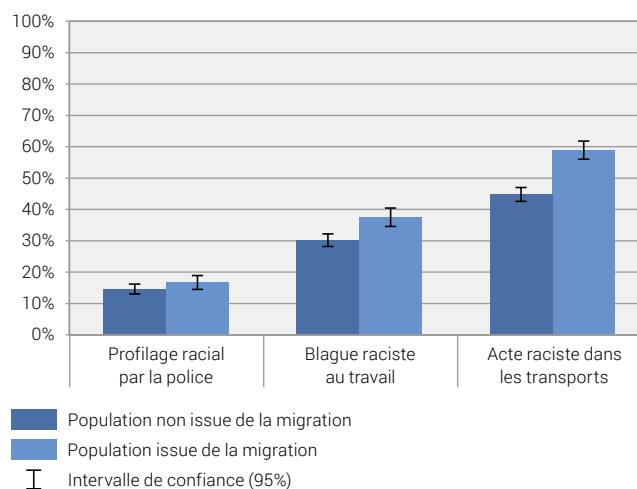


Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

Part de la population disposée à intervenir, selon la situation et le statut migratoire, en 2021

G5



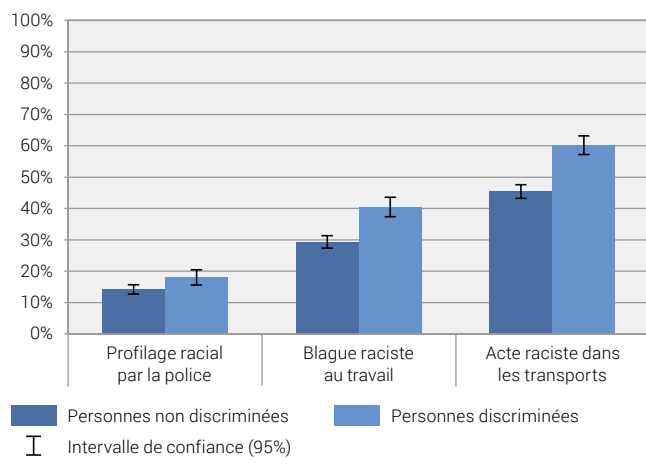
Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

⁵ Dans le module 2021, les personnes étaient invitées à se projeter dans des situations concrètes et indiquer si elles interviendraient dans une telle situation.

Part de la population disposée à intervenir, selon la situation et l'expérience de la discrimination, en 2021

G6



Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

Parmi les personnes disposées à agir contre le racisme via une action ciblée, 96% estiment que la justice sociale et l'égalité des droits sont des raisons importantes qui poussent à l'action. La volonté de cohésion sociale et de paix ainsi que la solidarité sont considérées par 95% des personnes comme des motifs les encourageant à s'engager. Le fait d'être soi-même victime de racisme et d'être personnellement impliqué est considéré comme une raison valable par 81% des personnes. La raison jugée la moins importante est celle des convictions religieuses (47%).

3.2 Indisposition à s'engager et à intervenir

Environ 20% de la population dit ne pas vouloir entreprendre des actions pour lutter contre le racisme. Ces personnes ne souhaitent s'engager via aucune des formes d'actions proposées: elles ne veulent pas travailler dans une ONG ou un groupe d'action, participer à une manifestation, écrire une lettre à un journal, signaler des propos racistes vus sur internet, partager de la documentation en ligne et signer une pétition. Si le fait de signer une pétition, un référendum ou une initiative est exclu de l'analyse, la part de la population non disposée à s'engager augmente à 34%.

Comme la disposition à s'engager, l'indisposition à s'engager varie selon l'âge, le degré d'urbanisation de la commune de résidence, les contacts avec la diversité et l'expérience de la discrimination. Bien que moins visible via la mesure de la disposition à agir, la part de la population qui n'entreprendrait aucune des actions proposées varie de manière statistiquement significative selon le statut migratoire: la population non issue de la migration (22%) se montre plus réticente à agir que la population qui en est issue (17%).

Outre le refus d'entreprendre des actions concrètes telles que la signature d'une pétition, la participation à une manifestation ou le signalement de propos racistes en ligne, certaines personnes ne souhaitent généralement pas s'engager dans la lutte contre le racisme. Parmi les personnes rejetant toutes les formes d'actions

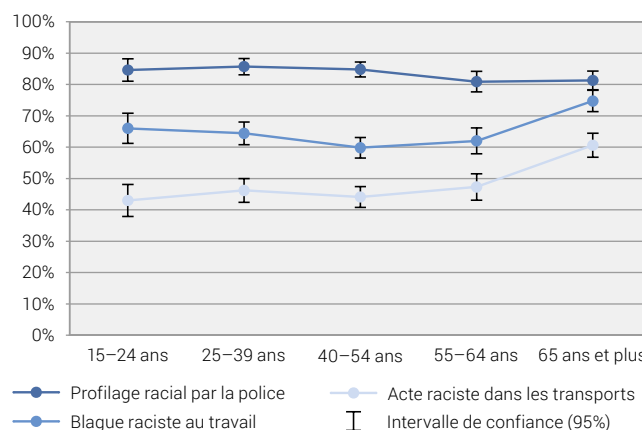
proposées (20%), 64% déclarent ne pas vouloir s'engager contre le racisme en général et par principe. Le reste – soit 34% et 2% – voit d'autres formes d'engagement possibles ou, respectivement, ne se prononce pas. Le refus de principe par rapport à l'engagement est plus grand chez les hommes (70%) que chez les femmes (58%). Il est aussi plus grand chez les personnes non issues de la migration (71%), par rapport à celles qui en sont issues (52%). Ce refus catégorique ne varie par contre pas selon l'âge ou le type de région.

Dans des situations concrètes de profilage racial, d'insulte dans un bus et de blague raciste sur le lieu de travail dont peut être témoin la population, 37% déclare n'intervenir dans aucun des cas. Face à une action de profilage racial par la police, 84% des personnes n'interviendraient pas, par exemple en signalant l'incident à une autorité supérieure.

Contrairement aux interventions, il existe des différences statistiquement significatives dans les taux de non intervention systématique selon des caractéristiques individuelles. Parmi les 65 ans ou plus, 49% déclarent n'intervenir dans aucune des trois situations; parmi les classes d'âges plus jeunes, le taux se situe entre 32% et 36% (G7 – détail selon la situation). Si 29% des personnes issues de la migration disent aussi ne pas intervenir, ce taux est de 42% pour les personnes qui n'en sont pas issues. Du point de vue géographique, la part de la population qui dit ne pas intervenir dans une situation de profilage racial par un agent de police, dans les transports publics ou au travail en cas de traitement raciste est plus petite dans les zones denses telles que les centres urbains (31% contre 40% dans les zones faiblement peuplées) (G8). Finalement, la fréquence des contacts avec la diversité et une expérience de la discrimination influencent les taux de non intervention lors d'un acte raciste: ils sont plus élevés en l'absence de contact (47% contre 31%) (G9) et en cas de non expérience de la discrimination (42% contre 28%). Bien que dans des proportions différentes, les mêmes écarts sont observés pour les trois situations.

Part de la population indisposée à intervenir, selon la situation et l'âge, en 2021

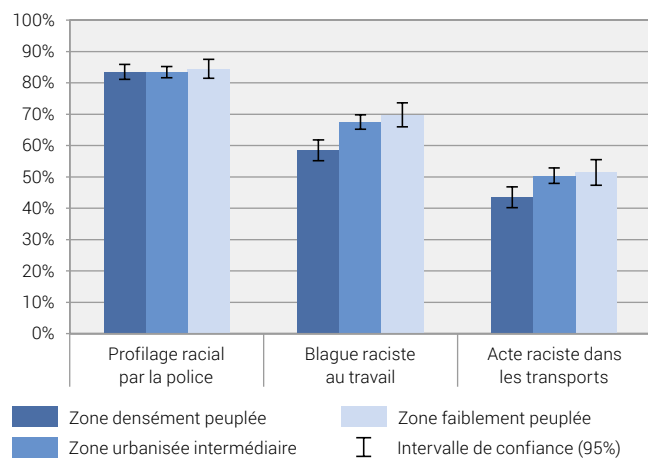
G7



Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

Part de la population indisposée à intervenir, selon la situation et le degré d'urbanisation, en 2021 G 8

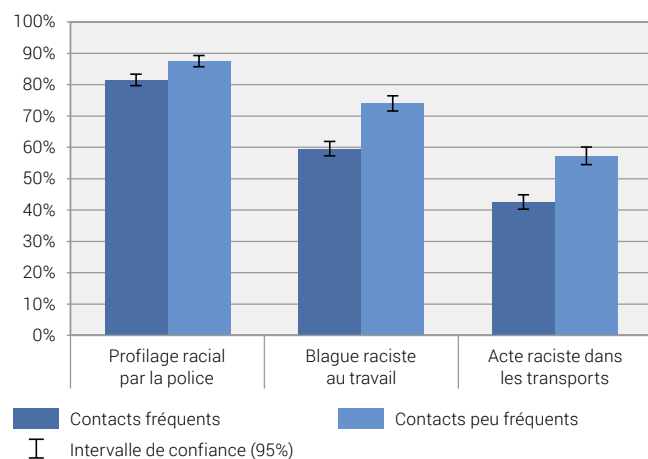


Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

En bref: parmi la population résidente permanente de la Suisse âgée de 15 à 88 ans, 8 personnes sur 10 se disent prêtes à s'engager dans la lutte contre le racisme par le biais d'une signature, d'un signalement sur internet, de la participation à une manifestation ou du travail dans un groupe d'action. Lorsqu'elle est témoin d'un acte raciste, la population est pourtant moins encline à intervenir (8%). Le fait de ne pas vouloir s'engager ou intervenir varie selon le cas ou la situation, mais aussi selon les caractéristiques individuelles des personnes. Les hommes, les personnes âgées, celles qui ne sont pas issues de la migration, qui ne sont pas confrontées à la diversité et celles qui n'ont pas expérimenté elles-mêmes la discrimination se disent moins prêtes à agir.

Part de la population indisposée à intervenir, selon la situation et la fréquence des contacts, en 2021 G 9



Source: OFS – VeS-2021, Enquête sur le vivre ensemble en Suisse, Module Diversité 2021

© OFS 2022

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: Marion Aeberli, DEM, tél. 058 467 24 67
Rédaction: Marion Aeberli, DEM; Johanna Probst DEM
Contenu: Marion Aeberli, DEM; Esther Salvisberg, DEM
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 01 Population
Langue du texte original: français
Mise en page: section DIAM, Prepress/Print
Graphiques: section DEM
En ligne: www.statistique.ch
Imprimés: www.statistique.ch
 Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
 order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
 Impression réalisée en Suisse
Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS: 1913-2100